



HAUTE SAISON : A002662
BASSE SAISON : A027986

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel des établissements Industriels, Tertiaires, E.R.P. et E.R.T. (hors type U et J)



DURÉE TOTALE :
1 h 30

NOMBRE DE SESSIONS :
5 sessions par jour

EFFECTIF PAR SESSION :
12 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Connaître les principes de l'évacuation,
- Maîtriser les notions d'alarme et d'alerte,
- Savoir encadrer une évacuation en toute sécurité,
- Gérer les comportements lors d'une évacuation,
- S'assurer de l'évacuation totale du bâtiment.

PRÉ-REQUIS :

Connaître les consignes incendie de son établissement.

RÉFÉRENTIELS :

Code du Travail, règlement E.R.P., Code de la construction et de l'habitation.

THÉORIE - DURÉE : 45 min



PROGRAMME :

- Les principes généraux (15 min),
- La chronologie d'une évacuation (15 min),
- Les moyens techniques (15 min).

PRATIQUE - DURÉE : 45 min



PROGRAMME :

- La mise en situation face au danger des fumées et gaz chauds (10 min),
- La définition des moyens humains (10 min),
- La réalisation de plusieurs scénarios d'évacuation (25 min).

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires pédagogiques, support pédagogique informatique, une machine à fumée, deux brassards « Évacuation » et des E.P.I. sont fournis.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires, Guide « L'évacuation ».

METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Les consignes de l'établissement et le registre de sécurité.

Validation par attestation individuelle de fin de stage

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE